

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 5 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de novembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**Date de la convocation** : 30 octobre 2024

**20 présents + 5 pouvoirs (25 votes sur 28)** :  
**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents** :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : /
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**5 pouvoirs** :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Hélène MARSAULT a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

**Excusés** : Maryse BARIGAULT, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU Hélène MARSAULT, Pascal BIRONNEAU

**Absents** : Frédéric PARTHENAY, Sébastien FAURE, Mathias DIXNEUF

**Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance**

=====

**EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES  
Avenants marché de travaux  
pour la réhabilitation de la piscine d'Airvault**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la commande publique
- Vu la délibération 2023-089 du 19 décembre 2023 attribuant les marchés de travaux pour la réhabilitation de la piscine communautaire d'Airvault
- Vu la délibération 2024-049 du 2 juillet 2024 acceptant les avenants des lots 5 et 7

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'accepter les avenants suivants :

Lot/Entreprise	N° avenant	Montant initial du marché	Montant de l'avenant précédent	Montant de l'avenant concerné	Montant final du marché
<b>Lot 5 – Charpente Bois Charpente Thouarsaise</b>	2	35 000€HT	-16 746,77€HT	3 551,16€HT	21 804,39€HT
<b>Lot 8 - Serrurerie STECO Industrie</b>	1	200 469,96€HT	0€HT	-10 375,00€HT	190 094,96€HT
<b>Lot 9 – Menuiseries intérieures bois Menuiserie Girard</b>	1	112 659,69€HT	0€HT	+1 515,80€HT	114 175,49€HT
<b>Lot 10 – Cloisons sèches Vergnaud</b>	1	43 320,42€	0€HT	+1 834,54€	45 154,96€HT
<b>Lot 16 – Traitement eau – aire de jeux AQUA-TECH</b>	1	399 930,00€HT	0€HT	-23 864,00€HT	376 066,00€HT

- D'autoriser Le Président ou son représentant à signer les documents en lien avec ces avenants

Fait et délibéré, à Airvault, le 6 novembre 2024  
Et ont signé Le Président et Le Secrétaire

Le Secrétaire de séance,  
Alain JEZEQUEL,

Le Président,  
Olivier FOUILLET,

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20241108-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-11-2024

Publication le : 08-11-2024

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48